Ministère de l'Education Nationale
Académie de la Réunion

Collège de Bois-de-Nèfles
5, chemin des Franciscéas
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 97 96 10
Fax : 0262 29 03 41
Mail : gestion.9741188y@ac-reunion .fr

REGLEMENT DE LA CONSULTATION
VALANT CAHIER DES CHARGES
(Art. 42)

Marché passé selon la procédure adaptée
en application des articles 28 et 40 II et III 1° du code des marchés publics.

IDENTIFIANT : ***Collège de Bois-de-Nèfles***
5, chemin des Franciscéas
97490 Sainte-Clotilde
Tél : 0262 97 96 10
Fax : 0262 29 03 41
Mail : gestion.9741188y@ac-reunion .fr

OBJET : Voyage en Espagne : transport, hébergement et activités.

DATE DU VOYAGE : Du 11 au 19 octobre 2019.

REFERENCE : MAPA/003.2018 « Voyage scolaire en Espagne »

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : Mardi 18 décembre 2018.

HEURE LIMITE DE RECEPTION : Avant 12h00 (heure locale).

SOMMAIRE

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

Section 1 : Acheteur public
1) Personne publique
2) Adresse où des informations complémentaires peuvent être obtenues
3) Adresse où le marché est publié
4) Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Section 2 : Objet du marché
1) Type de marché : prestations
2) Objet du marché
3) Division en lots

Section 3 : Procédure
1) Type de procédure
2) Examen des offres
3) Renseignements d'ordre administratif
4) Modalités de remise des offres
5) Modalités de notification
6) Financement

Section 1 – Acheteur public

1) Personne publique

Collège de Bois-de-Nèfles
5, chemin des Franciscéas
97490 Sainte-Clotilde

2) Adresse où des informations complémentaires peuvent être demandées

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les soumissionnaires peuvent faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de remise des offres une demande écrite via la plateforme dématérialisée à l'adresse **http://mapa.aji-france.com/mapa/marche/**, onglet « Liste des consultations », puis « Filtrer les consultations » pour rechercher le marché.

3) Adresse où le marché est publié

Le soumissionnaire peut télécharger le présent règlement de consultation à l'adresse **http://college-boisdenefles.ac-reunion.fr**, onglet « Infos pratiques » et/ou la plateforme dématérialisée à l'adresse **http://mapa.aji-france.com/mapa/marche/**, onglet « Liste des consultations », puis « Filtrer les consultations » pour rechercher le marché.

4) Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

En vertu de l'article 41 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, les offres seront transmises **exclusivement** par voie électronique via la plateforme dématérialisée à l'adresse **http://mapa.aji-france.com/mapa/marche/**, onglet « Liste des consultations », puis « Filtrer les consultations » pour rechercher le marché.

Les envois par voie postale, par mail ou par tout autre moyen ne sont plus admis.

5) Type d'acheteur public

Etablissement public local d'enseignement (EPLE).

Section 2 – Objet du marché

1) Type de marché : prestations

Le présent marché a pour objet le transport aérien, ainsi que l'hébergement et les activités sur place dans le cadre d'un voyage scolaire en Espagne.

2) Objet du marché

Achat de billet d'avion en classe économique.
Hébergement et activités.

3) Division en lots

Le présent marché comporte 2 lots :

Lot 1 : Transport aérien en classe économique.

Destination- trajet :
Aller Saint-Denis de la Réunion – Séville.
Retour Courdoue – Saint-Denis de la Réunion.
Période : Départ le 11 octobre 2019 et retour le 19 octobre 2019.
Effectif :

- Elèves : 26
- Accompagnateurs : 4

Lot 2 : Hébergement en famille d'accueil et activités selon le programme suivant :

Programme souhaité du voyage		
JOUR 01. 11 octobre	**Arrivée SÉVILLE**	
JOUR 02. 12 octobre	Visite **SÉVILLE HISTORIQUE / MUSÉE / PLAZA ESPAÑA** -Torre de Oro -RealesAlcazares - Cathédrale/Giralda et Quartier Santa Cruz - Plaza de España et musée des arts et coutumes populaires	
JOUR 03. 13 octobre	**PARQUE NATURAL DOÑANA – 134 km** -Départ pour le Parc Naturel de Doñana -Atelier de flamenco (A placer n'importe quel jour)	

JOUR 04. 14 octobre	**SÉVILLE / RONDA / GRENADE 344 km** -Visite guidée de Ronda (Arènes et centre historique) -Visite guidée en espagnol de Setenil de las Bodegas -Départ pour Grenade	
JOUR 05. 15 octobre	**ATELIERS D´AL ANDALUS / CHOCOLATE CON CHURROS / ALHAMBRA** -Atelier de marqueterie -Chocolate con Churros -Visite libre de l´Alhambra Entrée aux Palais Nasrides - Fin de la visite et temps libre au centre-ville	
JOUR 06 16 octobre	**ALBAYCIN / CAHORROS** -Petit déjeuner en familles - (**Opt**i**on** : Museocuevas delSacromonte) -Départ en bus pour les Cahorros /Excursion à pied	
JOUR 07. 17 octobre	**ALPUJARRAS 168 km** -Visite guidée de la vallée des Alpujarras -Visite du musée des arts et coutumes de Capileira -Fontaine ferrigineuse de Portugos (Fuenteagría) -Visite de Pampaneira	
JOUR 08. 18 octobre	**CORDOUE** -Visite guidée de Cordoue (juiverie, mosquée/cathédrale, synagogue, Alcazar)	
JOUR 9. 19 octobre	**RETOUR SAINT DENIS DE LA REUNION** Départ	

Le présent programme peut faire l'objet de modifications.

4) <u>Présentation de l'offre</u>

Etablir un devis/ contrat en euros spécifiant le prix global HT et TTC et le prix unitaire par participant, ainsi que les éventuelles réductions et les frais de dossier ou de service.
Les prix proposés sont fermes et définitifs.
Les prix comprennent :

<u>Lot 1 : Transport aérien</u>

- Les billets d'avion en classe économique aller Saint-Denis de la Réunion – Séville et retour Courdoue – Saint-Denis de la Réunion,
- Les transits,
- L'assurance annulation.

<u>Lot 2 : Hébergement et activités</u>

- L'hébergement en famille d'accueil
  Localisation à proximité des lieux de rendez-vous du groupe pour le départ des excursions (15 à 20 minutes à pieds).
  Les familles doivent accueillir 2 élèves minimum.
  Les familles doivent prendre en charge tous les repas : petit-déjeuner et dîner chez la famille et déjeuner à emporter à prévoir.
- Les excursions + activités
- Les transferts (aller et retour à l'aéroport)
- Les déplacements sur les lieux de visite
- Les frais de guide local pour les excursions et certaines visites culturelles. Le guide doit avoir l'expérience des voyages scolaires.
- Les frais de bagagistes
- L'assurance annulation

Le nombre de participants (élèves) étant prévisionnel (à plus ou moins 3), indiquer les conditions en cas de diminution des effectifs.

Préciser les conditions diverses : assurance, acompte, dossier, émission des billets, conditions et modes de paiement, modalités de modification/ d'annulation/ de remboursement.

Section 3 – Procédure

1) Type de procédure

Marché à procédure adaptée passé en application de l'article 28 du code des marchés publics.

2) Examen des offres

Le collège examine, dans un premier temps, la recevabilité des candidatures ;
Dans un deuxième temps, pour les candidats recevables, il détermine, dans les conditions prévues à l'article 53 et suivants du code des marchés publics, l'offre économiquement la plus avantageuse, en fonction des critères pondérés suivants :

2-1) Critères de choix des offres

Lot 1 :

- **Prix et conditions financières** : 80 points
  Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :
  Offre de prix la plus basse/ prix de l'offre considérée x 80 = nombre de points
- **Respect des dates de départ et d'arrivée** : 10 points
- **Proposition d'une assurance annulation :** 10 points

Lot 2 :

- **Prix et conditions financières** : 70 points
  Le prix de l'offre est noté sur la base de la formule suivante :
  Offre de prix la plus basse/ prix de l'offre considérée x 70 = nombre de points
- **Contenu et cohérence des activités proposées lors du séjour**: 10 points
- **Qualité et localisation des familles d'accueil**: 10 points
- **Proposition d'une assurance annulation** : 10 points

2-2) Classement des offres

Le classement des offres s'effectue par lot, de la note finale la plus élevée à celle la plus basse, en additionnant pour chaque offre les notes obtenues pour chaque critère.

Le collège se réserve le droit de ne pas donner suite à la consultation.
En cas de besoin, une négociation avec les candidats pourra intervenir.

3) Renseignements d'ordre administratif :

3-1) Date limite de réception des offres : **Mardi 18 décembre 2018.**

3-2) Heure limite de réception des offres : **12h00 heure locale.**

3-3) Délai de validité des offres : le candidat est tenu de maintenir son offre **jusqu'à la date du séjour.**

4) Modalités de remise des offres

L'offre doit obligatoirement être rédigée en français et en euros.
Elle se compose des pièces suivantes :

- Le règlement de consultation valant cahier des charges paraphé
- L'offre du candidat datée et signée
- L'acte d'engagement signé en double exemplaire
- Un relevé d'identité bancaire

Le candidat peut soumissionner pour les deux lots sur un seul formulaire de candidature.

5) Modalités de notification

5-1) Notification au titulaire **à partir du Lundi 21 janvier 2019.** Le marché sera conclu avec le candidat retenu par un acte d'engagement.

5-2) Transmission des lettres de refus **au plus tard le Vendredi 21 décembre 2018**.
A noter la fermeture de l'établissement à compter du 22 décembre 2018. Le cas échéant, une réponse aux demandes de précisions sera apportée à compter du 21 janvier 2019.

6) Financement

Les acomptes sont autorisés.

Le règlement du solde se fera à l'émission des billets d'avion pour le lot 1.

NB : toutes les communications et tous les échanges d'information sont effectués exclusivement via la plateforme dématérialisée.